

Collège Abel Didelet

21 rue Guynemer
60190 ESTREES ST DENIS
☎ 03 44 41 84 20
Fax 03 44 41 84 25

SYNTHESE DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Après concertation, enseignants et parents d'élèves ont choisi les thèmes suivants :

1. Question n° 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?
2. Question n° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
3. Question n° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
4. Question n° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

6 interrogations supplémentaires sont apparues au terme de la concertation :

- a. Faut-il laisser les parents choisir l'établissement scolaire de leurs enfants ?
- b. L'efficacité de l'école exige t-elle plus de décentralisation ?
- c. Qui doit conduire l'évaluation des établissements ? Sur quels critères et de quelle manière ?
- d. Faut-il évaluer l'efficacité de l'utilisation des moyens avant d'envisager de les augmenter ?
- e. Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissements ?
- f. Faut-il davantage tenir compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ? Si oui, comment ?

THEME N°5 :

Quels sont les savoirs de base ? Une explication de textes a semblé nécessaire pour que l'assemblée parle de la même chose.

La maîtrise de la langue et le calcul ont été définis comme savoirs de base. A partir de là, le débat a porté sur la difficulté à prendre en charge les élèves qui entrent au Collège sans avoir de réelle maîtrise de la langue.

En effet, on n'apprend pas à lire au Collège. On ne peut y résoudre qu'un déficit.

La question est : y a t-il des étapes de la scolarité qui correspondent à une maîtrise de tel ou tel apprentissage ?

Chaque élève a des capacités d'assimilation différentes. La 4^{ème} Aide et Soutien un exemple de dispositif qui laisse du temps à l'élève pour assimiler des connaissances.

Tous les élèves en 6^o savent déchiffrer mais ne donnent pas forcément du sens à ce qu'ils lisent.

PROPOSITIONS :

- Pourquoi ne pas avoir un tronc commun d'enseignement de base avec à côté des options et des outils pour que chaque enfant y trouve son compte.

Si certains ne maîtrisent pas la langue, il leur faut plus d'heures de Français, or au fil des années, il y a de moins en moins d'heures.

L'idée du tronc commun avec des options bien spécifiques comme la maîtrise de la langue... serait peut-être le moyen de pallier aux déficits.

Les élèves ne maîtrisant pas leur langue maternelle pourraient approfondir le français avant de se lancer dans une langue vivante par exemple et les 4h00 de LV seraient mises à profit du français.

Autres problème : les enseignants de Lettres ne sont pas formés pour apprendre à lire à un élève. Ce n'est pas le Français qui va régler tous les problèmes. Il doit y avoir une complémentarité entre les différentes matières.

Des « pansements » peuvent être mis ici et là :

Le projet « Lecture » existant au sein du Collège était intéressant car il était pluridisciplinaire et il contribuait à améliorer le sort de certains élèves. Mais les volontés se sont épuisées et il est vrai que ce genre de projet coûte cher économiquement.

- L'idée des Itinéraires de découverte est intéressante dans la mesure où il permet de valoriser l'élève en grande difficulté qui peut produire des choses et retrouver une motivation dans l'école. Cela permet aussi de travail dans l'interdisciplinarité.

THEME N°8 :

Comment motiver les élèves ?

L'élève de Collège est trop jeune pour se projeter dans l'avenir et trouver la motivation seule.

Il doit trouver un sens à sa présence au Collège, et ne pas être là uniquement en tant que consommateur (au sens péjoratif du terme).

Notre société est telle que les enfants consomment beaucoup d'images et l'école n'en tient peut-être pas assez compte. Il faut leur apprendre à développer un esprit critique, à raisonner.

PROPOSITIONS :

- Puisque l'élève ne se projette pas dans l'avenir, il faut clairement définir l'objectif de la séance afin de lui donner un but à atteindre.
- Motiver un élève en échec total peut passer par un enseignement plus concret ; développer le partenariat avec les associations et les entreprises ; ouvrir l'école sur le monde extérieur ; transformer le savoir intellectuel pour le transposer sur le monde actif.

Comment travailler efficacement ?

La question s'est posée de faire des classes de niveau ; faut-il faire des classes homogènes ?

PROPOSITIONS :

- L'hétérogénéité des niveaux permet à des élèves en difficulté de se faire aider par de "bons" élèves. De plus, il est peut-être plus réceptif à ce que lui explique un camarade qu'un enseignant. Pour les "bons" élèves, cela peut les valoriser et les inciter à continuer à travailler.
- La notion de plaisir : un élève qui subit un enseignement ne peut pas se sentir motivé. L'idée est de l'amener à avoir envie d'apprendre.

THEME N°13 :

La première des questions a été de définir de quels élèves on parlait : Ceux qui arrivent dans nos classes et que l'on doit prendre en charge.

La dyslexie par exemple se corrige avec la maturité et grâce à la volonté de l'enfant. On revient à la notion de plaisir et de motivation de l'élève.

PROPOSITIONS :

- Privilégier l'oral.
- Faire un lexique orthographique pour réactiver la mémoire orthographique.
- Passer par des jeux.

La taille de l'enfant peut aussi être un problème et faire qu'il se renferme sur lui et cela entraîne des problèmes scolaires.

PROPOSITIONS :

- Consultation d'un psychologue hors établissement scolaire et qu'il y ait un réel partenariat entre les deux. Le psychologue pourrait intervenir dans l'établissement pour donner des conseils sur la manière de réagir face à l'enfant et ses problèmes.
- Avoir de vrais professionnels dans l'établissement en permanence : psychologue, assistante sociale... Certains établissements dits sans problèmes particuliers sont vraiment démunis au niveau de la santé scolaire. Le réseau d'aide qui existe en primaire manque cruellement au Collège car il ne faut pas oublier que les enfants suivis par le réseau d'aide en primaire arrivent au Collège où il faut les gérer sans aide extérieure.
- Certains professeurs intéressés pourraient bénéficier d'une formation lourde et être déchargés ensuite d'une partie de leurs cours pour prendre en charge le suivi de ces enfants en difficulté quelles soient scolaires, psychologiques ou sociales.
- Cette proposition pose le problème de la formation continue dans notre système où les formateurs ne sont pas habilités à valider les compétences acquises de leurs stagiaires. On se heurte à des murs administratifs. On devrait pouvoir reconnaître la compétence des gens et savoir l'utiliser.

THEME N°15 :

Au collège, il faut apprendre à vivre ensemble. Il faudrait une charte minimale, identique dans chaque établissement du territoire, et contenant les règles non négociables de vie en communauté.

PROPOSITIONS :

- Une charte de bonne conduite pourrait être édictée par le Professeur principal en début d'année, proposer aux élèves des objectifs à atteindre au niveau du comportement.
- Il est important de donner l'exemple aux élèves en tant qu'enseignant en arrivant à l'heure, en disant bonjour et au revoir....

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES :

Choix de l'établissement scolaire.

Il est nécessaire de faire la différence entre les collèges de type urbain où le choix est possible dans l'absolu et les collèges de type rural où il n'y a pas de choix possible du fait de la dispersion de l'habitat et des contraintes de transport.

Si on laisse le choix aux familles, on va créer une discrimination sociale et enlever la possibilité à l'école de réduire les inégalités et de faire fonctionner l'ascenseur social.

Il faut éviter une école à deux vitesses : des écoles d'élite face à des écoles pour enfants défavorisés.

La montée du recours des familles à l'enseignement privé fragilise déjà l'enseignement public.

La solution est certainement de maintenir la sectorisation et la carte scolaire tout en laissant la possibilité de dérogation pour les situations particulières par un arbitrage plus souple et plus neutre.

L'efficacité par la décentralisation.

Premier constat, suivant les départements les choix et les moyens, mis à la disposition des établissements scolaires sont différents.

Dans la situation actuelle il y a équilibre des pouvoirs entre l'état et les collectivités territoriales.

Plus de décentralisation provoquerait un déséquilibre qui ne garantirait plus l'égalité républicaine et pourrait engendrer clientélisme et démagogie.

Les collectivités territoriales sont-elles prêtes et aptes à laisser aux établissements scolaires leur autonomie actuelle?

Par contre, la Santé scolaire et l'Assistance sociale peuvent gagner en efficacité par une fusion des moyens humains et des services actuels.

L'évaluation des établissements.

L'évaluation n'est pas forcément synonyme de jugement puis d'une éventuelle sanction. Elle doit permettre de vérifier le bon fonctionnement des établissements et apporter aux acteurs les conseils qui permettront une plus grande optimisation.

Une vision par un œil extérieur apporterait l'objectivité nécessaire.

La notion d'audit régulier est à considérer.

Evaluation de l'utilisation des moyens avant de les augmenter.

Historiquement les ZEP ont posé un problème d'évaluation :

Doit-on diminuer les moyens de celles qui fonctionnent bien voire les supprimer, et augmenter les moyens à celles qui ne fonctionnent pas, situation qui pour les acteurs est contre-productive.

Sur le plan national, il n'a pas été fait d'évaluation précise de l'utilisation des moyens supplémentaires accordés au système éducatif dans les dix dernières années.

Ne sommes nous pas devant un effet pervers de la déconcentration des services de l'état.

Ces moyens ont permis le développement d'options qui ont bien diversifié les parcours scolaires : Option latin et sciences physiques en 5°, sections européennes, sections sportives, ateliers civiques....

Renforcement du rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement.

Les deux statuts sont différents, un directeur d'école a peu de pouvoir et la fonction est peu attractive car elle présente plus d'inconvénients que de réels avantages.

Le Chef d'Etablissement d'un E.P.L.E. a des missions précises et clairement définies.

Son action trouve vite ses limites entre le statut des différents personnels qui sont sous son autorité et les autorités tutelles qui encadrent trop son autonomie.

Le rôle du chef d'établissement peut être renforcé par une plus grande autonomie dans la gestion des personnels.

Les tâches d'un Chef d'établissement doivent se limiter à diriger l'établissement et à ne pas suppléer les insuffisances en nombres et en compétences de personnel.

Mérite des enseignants et situations d'échec dans la gestion des carrières.

Comment mesurer le mérite des enseignants et comment en tenir compte sont les premières questions qui sont posées à partir de la problématique du mérite.

Le mérite est-il à partir du recrutement et de son niveau ou après des années de pratiques?

Le métier d'enseignant est par essence individuel voire individualiste, il accepte difficilement le "regard" d'un autre.

Le mérite existe déjà par les promotions d'échelon : Grand choix, petit choix et ancienneté. C'est un système rigide et peu en rapport avec l'activité sur le terrain.

Pourquoi ne pas assouplir ce système et laisser une partie de l'initiative aux Chef d'Etablissement.

La carrière d'enseignant a le défaut d'être linéaire, entraînant lassitude, routine et un manque d'attractivité pour le métier. Il faudrait laisser au chef d'établissement la possibilité d'intervenir auprès d'un professeur "pas à la hauteur" pour lui faciliter une reconversion.

Pourquoi ne pas envisager des évolutions de carrière avec la création de statuts particuliers de professeurs coordinateurs de disciplines, de professeurs doyens, de coordinateurs de niveau etc...

Le métier d'enseignant est le seul où le savoir de l'expérience n'est pas mis à la disposition des plus jeunes.

Pour les situations d'échecs pourquoi ne pas mettre en place un véritable dispositif de reconversion.